

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 1^{er} décembre 2021

Objet : Marché de conception/réalisation de l'infrastructure de collecte, transport et distribution du réseau d'initiative publique à très haut débit sur le Département de la Corrèze – Lot 1 – Avenant 9 – Modalités d'établissement du Décompte Général du marché.

L'an deux mille vingt et un, le premier décembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-deux novembre 2021, se réunit en session ordinaire, en salle Lac de Causse au Conseil régional, site de Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 36 (dont 12 procurations) - 122 voix

Votants : 36 Pour soit 122 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – Président
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP
Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3^{ème} VP
Mr Stéphane DESTRUHAUT – (proc donnée à Mr Leblois) – 6 voix – 4^{ème} VP - VISIO
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6^{ème} VP - VISIO
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7^{ème} VP
Mme Patricia BUISSON – (procurat donnée à Mme Rome) – 6 voix
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix - VISIO
Mr Camille CARCAT – (procurat donnée à Mr Léger) – 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – (procurat donnée à Mr Bost) – 2 voix
Mme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix - VISIO
Mr Fabrice DELAPORTE – (procurat donnée à Mr Grass) – 1 voix - VISIO
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix
Mr Bruno FLEURY – 1 voix
Mr Albin FREYCHET – 15 voix
Mme Sylvie GERMOND – (suppléant de Mr Vilard) – 1 voix - VISIO
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO
Mr Fabien HABRIAS – (suppléant de Mr Allard) – 1 voix
Mr Mathieu HAZOUARD – (procurat donnée à Mr Nauche) – 15 voix
Mr Jean-Marie HARRY – 1 voix
Mr Christian JACQUIER – (procurat donnée à Mr Barrière) – 1 voix
Mr Jean-François LABBAT – (procurat donnée à Mr Fleury) – 1 voix
Mr Bernard LAUSERIE – (procurat donnée à Mr Horry) – 1 voix
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix - VISIO
Mr Jean-Luc LEGER – 6 voix
Mr Yves LE GOUFFE – (procurat donnée à Mr Muzette) - 1 voix - VISIO
Mr Alain MARSAT – (suppléant de Mr Comby) - 1 voix VISIO
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Faucher) - 1 voix
Mr Guy MONTET – 1 voix - VISIO
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix - VISIO
Mr Philippe NAUCHE – 15 voix
Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix
Mr Christian PRADAYROL – (procurat donnée à Mr Bernardie) – 2 voix
Mme Valérie SIMONET – (procurat donnée à Mme Faivre) - 6 voix
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président Département Hte-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Conseiller comm CC Marche Combraille Aquitaine
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Président du Syndicat de la Diège
Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud
Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Vice-Président de la CC POL
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseillère communautaire de la CC Ouest Limousin
Vice-Président CC Val de Vienne
Vice-Président CC POL
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président Tulle Agglo
Conseiller communautaire CC ELAN
Président Département Haute-Vienne
Conseiller Départemental Creuse
Président de la CC Briance Combade
Conseiller comm CC Pays Lubersac Pompadour
Vice-Président de la CC Noblat
Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Présidente du Département de la Creuse
Vice-Président la CC du Pays de St Yrieix

Sont excusés :

Mr Jean-Louis BACHELLERIE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Thierry COTICHE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Stéphane DELAUTRETTE – (et son suppléant) – 1 voix
Mme Sarah GENTIL – (et son suppléant) – 2 voix
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix
Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) – 2 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) - 1 voix
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix
Mme Stéphanie VALLEE – (et son suppléant) – 6 voix
Mr Philippe VIDAU – (et son suppléant) – 2 voix
Mr François VINCENT – (et son suppléant) - 15 voix – 1^{ER} VP
Mr Rémy VIROULAUD – (et son suppléant) – 2 voix

Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest
Président CC Pays Nexon Monts Châlus
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Président CC Pays Sostranien
Adjoint au maire de la Ville de Limoges
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Président CC Bénévent Grand Bourg
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Conseillère Départementale de la Corrèze
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Adjoint au Maire Ville de Limoges

Conformément aux termes de l'avenant 5, le Titulaire et Dorsal ont convenu de conclure un ultime avenant pour déterminer les modalités d'établissement du **projet de Décompte Général** du marché.

Pour pouvoir déterminer les modalités d'établissement du projet de Décompte Général, il convient d'établir la situation de l'exécution du marché.

Il revient, à ce stade, au présent Comité Syndical de délibérer sur le projet d'avenant portant sur :

- la **remise** des Dossiers des Ouvrages Exécutés (**DOE**), le Titulaire a livré l'ensemble de ses DOE à la date limite du 1^{er} juillet 2021 pour qu'il puisse bénéficier de la clause exonératoire des pénalités prévues à l'article 5.3.1 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ; les derniers DOE ont été livrés par le Titulaire le 10 juin 2021.

En conséquence, et conformément aux dispositions du CCAP, les pénalités précédemment appliquées au Titulaire ont été annulées. En ce sens, Dorsal a pris une décision de remboursement de ces pénalités (819 800 €) lors du comité syndical du 13 octobre 2021, la délibération correspondante a été transmise au Titulaire.

- les justificatifs de **fin de travaux de l'opérateur Orange**, le Titulaire a bien livré dans chaque DOE, la preuve du dépôt de dossier de fin de travaux auprès d'Orange. À date, 7 validations sont encore attendues de la part d'Orange. Dans le cas où ces validations n'interviendraient pas d'ici l'échéance du marché et comme prévu à l'avenant 5, le Titulaire ne sera plus engagé pour les obtenir.
- la **remise des Hexaclés** correspondant aux prises construites. Aujourd'hui, le Titulaire n'est pas en mesure de livrer l'intégralité des Hexaclés. La maîtrise d'ouvrage accepte de ne pas exiger du Titulaire la livraison de l'intégralité des Hexaclés correspondant aux adresses construites, dans la mesure où l'absence d'Hexaclés relève d'un tiers et dès lors que le Titulaire participe activement à l'élaboration du fichier des adresses.
- les prises **restant à construire** d'ici l'échéance du marché et les prises restant éventuellement à construire : communes du Vigéois, St Bonnet la Rivière, Ornac sur Vézère, Ayen. La maîtrise d'ouvrage accepte la prise en charge de ces prestations. Le projet de **décompte général**, tel qu'établi dans l'avenant 5, est désormais **actualisé** comme établi ci-dessous :

	Objet	Montant HT
Avenant 5	Forfait Distribution	36 685 000,00 €
	Prestations Collecte au BPU	4 032 931,85 €
	Études Collecte APS-APD-DOE	785 959,76 €
	Travaux Collecte	3 246 972,09 €
	Prestations Transport au BPU	2 066 239,84 €
	Études Transport APS-APD-DOE	887 694,25 €
	Travaux Transport	1 178 545,59 €
	Prestations Transport au BPU : surcoût pour la zone 19_04D1_DOCT	14 573,73 €
	Prestations NRO au BPU	1 422 940,42 €
	Renforcements de réseau sur les NRO de Perpezac-le-Noir et Donzenac	3 890,00 €
	Prises Dordogne (avenant n°8)	39 578,65 €
	Lien de Collecte d'interconnexion avec le Lot 2	450 400,52 €
	Moins value pour allègement des contraintes de déploiement par la maîtrise d'ouvrage et amélioration des rendements concomitants du Titulaire	- 2 532 468,01 €
	SOUS-TOTAL 1	42 183 087,00 €
Avenant 9	Prises supplémentaires réalisées à Vigéois (19_J_05A0_A2_MOVO)	1 777,75 €
	Réfaction pour rapprochement des PBO non réalisé pour raccorder le lieu-dit Combarn à Ornac-sur-Vézère (19_L_05A0)	- 2 146,50 €
	Études et travaux supplémentaires utilisant le réseau HTA pour raccorder le lieu-dit Le Busson à Saint-Bonnet-la-Rivière (19_L_03B0_ORME)	40 633,27 €
	Déplacement d'une chambre en domaine privé à Ayen (19_M_03A0_A2)	1 800,00 €
	Remboursement des abonnements électriques pris en charge par le Titulaire	13 452,62 €
	Réalisation des études des appuis de basse tension pour le raccordement final (avenant 7)	364 050,00 €
	Révisions de prix à date	1 603 000,00 €
	SOUS-TOTAL 2	2 022 567,14 €
	TOTAL	44 205 654,14 €

- la mise en œuvre des garanties. Le date à partir de laquelle courent les **délais de garantie** prévues au marché est fixée au **11 mai 2021**, date de la dernière réception partielle.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- **de valider le projet d'avenant n°9 du lot 1 du marché de conception/réalisation de l'infrastructure de collecte, transport et distribution du réseau d'initiative publique à très haut débit sur le Département de la Corrèze**
- **d'autoriser le Président à signer cet avenant N°9 ainsi que tout acte se rapportant à ce dossier.**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le : 03 décembre 2021



99_DE-067-258728658-20211201-CS101_809-D